

La Fée du Vallon du Pischoux : (Légende)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1907)**

Heft 80

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256992>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Fée du Vallon du Pischoux

(Légende)

Courtemaury, Courtemaltrud, village du mauvais Druide, était en 1147 une dépendance du couvent de Lucelle, comme l'indique une bulle du pape Eugène III. Propriétaire de ce territoire, Lucelle y fit construire une grande ferme habitée par des religieux envoyés de l'abbaye, chargés d'exploiter et de cultiver les terres. Plus tard d'autres maisons y furent construites et données à bail emphytéotique à des colons qui payèrent au couvent des redevances comme fermiers jusqu'en 1792. Tout le territoire fut divisé en quatre grands corps de biens de 184 journaux de champs et presque autant de prés, amodiés aux nouveaux colons pour 528 boisseaux d'épeautre et d'avoine et 48 boisseaux de pois. En outre le couvent de Lucelle avait droit au logement et à la nourriture chez ses fermiers. Il se forma dès lors un village dont tout le territoire appartenait aux Bernardins de Lucelle qui en retirèrent des cens fonciers évalués, en 1740, à 14 livres, 15 deniers et 12 pouës. Le couvent avait planté des arbres fruitiers sur tout ce domaine. La dime de ces arbres lui rapportait 22 sacs de pommes, 4 sacs et 6 boisseaux de poires et 4 sacs de noix. Plus tard cette redevance fut remplacée par 30 boisseaux de froment.

Entre le village de Courtemaury et l'auberge de la *Croix* s'étale en montant un vallon appelé le *Pischoux*. C'était, au bon vieux temps, un séjour célèbre de nombreuses fées, toutes bienfaisantes et douces, toutes également portées de bonne volonté envers le pauvre monde.

L'une d'elles, plus familière que les au-

tres fées, excita tellement l'admiration d'un des garçons du village qu'il finit par en devenir passionnément épris. Un soir monté à l'auberge de la *Croix*, il rencontra, dans le *Pischoux*, la bonne fée. Il lui fit sa déclaration et la demanda en mariage. La fée, qui n'éprouvait aucun sentiment semblable envers le jeune homme, l'éconduisit en lui déclarant net que les fées ne peuvent s'unir aux humains. Le pauvre garçon était cependant si sincère et son amour était si profond que la fée fut touchée. Posant sa main sur l'épaule de l' amoureux, elle lui promit de devenir sa femme s'il lui jurait, quoiqu'il pût arriver après le mariage, de ne jamais élever la voix contre elle et surtout de ne jamais dire : « Tu es une mauvaise fée ».

Il le jura.

Le mariage eut lieu à l'église de St-Gelin. Toutes les fées du voisinage furent de la noce et les violons jouèrent la danse. On tua le porc gras et les boudins et les côlines regalèrent les conviés au festin qui se fit dans la grange de l'abbaye. La vie conjugale commença, comme toujours, par la lune de miel.

Le bonheur régna longtemps dans le nouveau foyer. Six années se passèrent sans le moindre orage ; six jolis enfants égayaient la maisonnée sans y jeter aucun cri discordant. Quand l'heureux mari, rentrait le soir du travail des champs, il contemplait avec délices ses chers enfants bien élevés, bien propres, bien soignés. Sa vue se portait avec joie sur les chaudrons de cuivre et les écuelles de terre bien reluisantes et regorgeant de lait. Sur la table une soupe appétissante était servie sur une toille bien blanche, près de l'âtre toujours gai.

Un jour, le père dut monter sur le Lomont, chez un fermier herboriste, à cause

le bilan de leurs malchances. Tout n'avait été que désillusion, depuis l'histoire des cochers à la gare jusqu'à la dépêche fatale, en passant par les multiples agaceries dont ils avaient été l'objet sur la plage, aux cabines, partout.

— As-tu vu, fit M^{me} Robisquet, dont les yeux s'allumèrent d'une lueur d'indignation, as-tu vu ces deux filles de l'établissement de bains ? A-t-on jamais l'idée d'un genre pareil ? Tu as remarqué ces airs de se moquer de moi quand j'ai demandé du rhum ! Et cette manière de m'envoyer boire à la mer ! C'est horrible ! On ne devrait pas permettre de pareilles insolences. Oh ! je l'assure que si c'était à recommencer, je lui en donnerais pour son compte, à cette petite écervelée !

— Bah ! qu'est-ce que c'est que ça ? ronchonna Robisquet. Tu es fatiguée avec tes

d'une vache qui donnait trop de lait et en perdait entre les traites. L'air était lourd, le ciel noir, menaçant. On pressentait l'orage et lui, inquiet, ne demeura pas longtemps sur la montagne.

Cependant à côté des bonnes fées du *Pischoux*, se cachaient les sorcières qui tenaient leur sabbat à la fontaine de l'Artillerie. La Jehanette, dite la Besatte, était la plus méchante, c'était elle qui faisait la grêle en frappant l'eau de la fontaine et en prononçant ces paroles : « Mal temps, approche-toy et fais ce que mal vouldra », et aussitôt arrivait la grêle. Or pendant que notre homme était monté sur le Lomont, la Besatte, jalouse, prit une branche de coudrier et frappant la fontaine du *Pischoux*, cria : « Gressel puisses-tu devenir pour le malfait ».

Mais les fées prévoient l'avenir. C'est pourquoi la bonne fée, mère de famille, ce jour-là prévoyant une grêle terrible, moissonna son blé encore vert et, à peine dépeuplé de sa fleur, le rentra dans la grange aidée de toutes les fées de la montagne qui déposèrent entre chaque gerbe un paquet de branches d'aune vert.

Le travail était à peine terminé que la Besatte venait de dire « Gressel puisses-tu devenir pour le malfait » qu'une grêle épaisse ravagea la campagne, hâchant tout sur son passage. Les paysans terrifiés pleuraient dans leurs sombres demeures. Ils étaient ruinés, sans ressources au pied d'une montagne peuplée de loups et d'autres animaux sauvages.

Notre homme était arrivé chez lui juste à temps pour éviter l'orage et rentrer sa vache à l'étable. Il rentra au poiville pour sécher ses vêtements quand il apprit ce qu'avait fait sa prévoyante épouse. Mais

bêtises. Moi, je songe que nous avons une maison brûlée et que Patisseau mérite les galères.

A Versailles, il ramassa les parapluies, les couvertures de voyage, les valises, le panier à provisions. Puis il se mit à compter les stations. Il lui sembla qu'on les avait doublées, tellement ça n'en finissait plus.

Paris ! Tout le monde descend de voiture, on s'écrase à la sortie. Robisquet joue des coudes. Les voilà dehors.

— Cocher ! 37, rue de la Perche. Vite ! Vite !

Dans la voiture, deux cœurs battent la charge. Les grandes douleurs sont muettes. Pas un mot échangé. M^{me} Robisquet manque de se trouver mal. Son mari se sent défaillir ; il se penche à la portière.

— Cocher ! vous nous descendrez à l'entree de la rue !

Feuilleton du *Pays du dimanche* 6

La déveine des Robisquet

par René GAELL

Il y eut un long silence. Pais, afin de varier et de soulager son cœur, le futur exploitateur des bougies en aluminium se mit à injurier les express de la Compagnie de l'Etat.

— Mais ça ne marche pas, ces sales guimbardes ! On patine sur place !

Or, à ce moment, le train filait à 80 kilomètres à l'heure.

Le sommeil les saisit vers Saumur, mais un sommeil agité, traversé par un cortège de mauvais rêves.

A Chartres, ils recommencèrent à dresser